



VICTIME OU TÉMOIN

DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCÈLEMENT OU D'AGISSEMENTS SEXISTES DANS L'EXERCICE DE VOS FONCTIONS ?

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement
psychologique et d'un accompagnement juridique

CONTACTEZ ALLODISCRIM

Cellule d'écoute
et de traitement des situations
d'atteinte aux droits
et à la dignité des personnes



Prendre rdv en ligne sur :
allodiscrim.wethics.eu
Code : 2020



En cas de discrimination
ou de harcèlement moral :
justice.allodiscrim@orange.fr

En cas d'agissement sexiste,
de harcèlement sexuel
ou sexiste ou de violence
sexiste ou sexuelle :
allosexism@orange.fr



Par courrier :
ALLODISCRIM
51, rue Bonaparte
75006 Paris

Le dispositif mis en place permet un accompagnement psychologique et un accompagnement juridique pour l'ensemble des agents du ministère de la justice quel que soit leur statut et leur affectation au sein du ministère, dans le respect le plus strict de la confidentialité.

Vous pouvez bénéficier de l'écoute neutre et bienveillante de professionnels (psychologues cliniciens) pour vous aider à faire face à ces difficultés, dans le respect le plus strict de la confidentialité.

CONTACTEZ LES NUMÉROS VERTS, DISPOSITIFS D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Pour les agents de la direction des services judiciaires - n° vert : 0 800 200 278

Pour les agents de la direction de l'administration pénitentiaire - n° vert : 0 805 200 215

Pour les agents de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse - n° vert : 0 800 600 241

Pour les agents du secrétariat général, de l'IGJ, de la DACG, de la DACS et l'ensemble des personnels de l'administration centrale - n° vert : 0800 400 324.

